

Vous recevez ce courriel parce vous êtes inscrit à la liste de diffusion du RPCU.

Si vous avez de la difficulté à visualiser ce courriel correctement, [cliquez ici](#).



## Infolettre du 29 avril 2016

Cette infolettre du 29 avril 2016 s'adresse plus particulièrement aux comités des usagers et comités de résidents. Elle concerne la dernière circulaire émise par le ministère de la Santé et des Services sociaux (2016-021).

### Circulaire du 25 avril 2016 du MSSS

**Les modifications proposées par le RPCU ont été intégrées dans la nouvelle circulaire du MSSS datée du 25 avril 2016. Ces modifications renforcent l'autonomie des comités.**

La circulaire du ministère de la Santé et des Services sociaux du 18 juin 2015 a soulevé de nombreuses interrogations du RPCU. À la suite de représentations auprès du ministre et du ministère, toutes les modifications proposées par le RPCU ont été intégrées dans la nouvelle circulaire du 25 avril 2016. Ces modifications renforcent l'autonomie des comités.



Cette dernière apporte des modifications quant au financement ainsi qu'à la gestion et l'utilisation des sommes non dépensées. Elle a pour objet de déterminer les paramètres budgétaires relatifs au financement des comités des usagers et des comités de résidents des établissements publics et des établissements privés du réseau de la santé et des services sociaux. Ces

paramètres sont effectifs à partir de l'exercice financier 2016-2017. Ainsi, cette circulaire s'applique à la production des rapports d'activités et à la reddition de comptes de cette année.

Les membres du RPCU trouveront cette circulaire, les cinq annexes qui y sont associées ainsi que les précisions du RPCU sur cette circulaire dans la section des membres du [site Internet du RPCU](#). Prenez note que les précisions du RPCU sont présentées en deux volets, le premier étant destiné aux comités des établissements publics (CUCI, CUC, CR, comités des établissements non fusionnés) et le deuxième aux comités des usagers des établissements privés.

Enfin, rappelons que les modèles de rapports d'activités proposés par le RPCU sont toujours disponibles et qu'ils sont adaptés aux CUCI, aux CUC, aux comités des établissements non fusionnés, aux comités des établissements privés ainsi qu'aux comités de résidents. Ces modèles de rapports d'activités ont pour objectif de vous aider à compiler les renseignements demandés par le MSSS.

[www.rpcu.qc.ca](http://www.rpcu.qc.ca)

---



### **Rappel : Candidatures pour les Prix RPCU de l'Excellence 2016**

L'appel de candidatures pour les Prix RPCU de l'Excellence est en cours et la date limite pour le dépôt des candidatures est le **30 juin 2016**. Rappelons que les Prix soulignent l'excellence dans la prestation de service des membres du RPCU selon les quatre fonctions principales du mandat des comités : information, promotion, défense et accompagnement. Les Prix seront remis le jeudi 20 octobre 2016 lors du congrès du RPCU. Formulaire de mise en candidature et renseignements : [www.rpcu.qc.ca/prix](http://www.rpcu.qc.ca/prix).

---

### **Rappel : Appel à témoignages d'usagers et de membres de comités**

Le thème du dossier principal du prochain *Journal du RPCU* portera sur **l'intégration des soins et des services** dans le réseau de la santé et

des services sociaux. Le RPCU recherche des usagers ainsi que des membres de comités des usagers en vue d'obtenir des témoignages sur les réussites et les difficultés de l'intégration des soins et services (gestion par programmes) depuis l'entrée en vigueur de la Loi 10. Les personnes seront contactées par la rédactrice Mme Linda Priestley. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec le RPCU ([communications@rpcu.qc.ca](mailto:communications@rpcu.qc.ca)).



### **Twitter**

Suivez-nous sur Twitter pour rester à jour concernant les nouvelles et autres informations du RPCU.

[Compte Twitter](#)



### **Facebook**

Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre nos nouvelles, nouveautés et autres discussions.

[Page Facebook](#)